

Commune déléguée de LIRÉ

Réunion du Conseil Consultatif du 4/03/2019 -20H

COMPTE-RENDU

Présents : M. MOREAU Jean-Pierre, Maire, Mme TROUSSARD Yvette, Mme FARDEAU Françoise, Mme HALGAND Catherine, Mme PAQUEREAU Régine, adjoints, M. CHENOUEAU Gilles, M. DESSEIN Bernard, M. LAVENNE Bruno, Mme PINEAU Laurence, M. SÉJOURNÉ Yvan, M. TERRIEN Jean-Luc,

Absents excusés : M. GONTIER Philippe, Mme THIERART Odile

Absents non excusés : M. DROUCHAUX Julien, Mme FRANÇOIS Cécile, M. TESTARD Olivier

Nombre de membres en exercice : 16

Présents : 11

Validation du compte-rendu du Conseil Consultatif 07/01/2019

Le Conseil Consultatif valide le compte-rendu 07/01/2019.

➤ POINTS DES ADJOINTS

1- - URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Présenté par Françoise FARDEAU

• ENTRETIEN PARC DE LA TURMELIERE

Le départ de l'ITEP sur Ancenis en fin d'année 2018, a entraîné également le départ du personnel qui était chargé de l'entretien du parc. Il est rappelé que le parc de la Turmelière représente 45 ha. Ce parc est très apprécié des Liréens et des habitants d'Orée d'Anjou. Randonneurs, visiteurs, élèves, centres de loisirs, sportifs... sont nombreux à l'utiliser.

L'association de la Turmelière travaille sur plusieurs alternatives pour continuer à entretenir le parc. Le temps que les solutions soient trouvées et mises en place, l'association a sollicité le soutien d'Orée-d'Anjou. L'association demande à la commune la prise en charge, sur une durée d'un an, des tailles de haies, fauches et tontes des espaces essentiellement situés autour des voiries communales (devant le château). Ces espaces représenteraient environ 5ha.

Compte-tenu de l'intérêt du parc pour la Collectivité, les discussions ont abouti sur une possible solution : l'entretien sur un an des tailles de haies, tontes et fauches des 5 ha avec en contrepartie des avantages consentis par l'association sur les activités et l'accès au parc. Pour la réalisation de l'entretien, des estimations ont été réalisées. La fourchette de travaux serait comprise entre 15 000 € et 20 000 €. Si la commune accepte de prendre ces frais à sa charge, elle aimerait pouvoir faire appel à une entreprise qui privilégie le travail d'insertion.

Gilles CHENOUEAU estime que c'est une question qui doit être traitée par Orée-d'Anjou. Jean-Pierre MOREAU indique que cela est le cas. Dans un premier temps, le sujet sera proposé au bureau des Maires qui jugera si une suite doit être donnée et si oui la question sera mise au vote du conseil municipal. Françoise FARDEAU et Jean-Pierre MOREAU ont souhaité informer le conseil délégué des projets en cours de discussion qui concernent directement le territoire de notre commune déléguée.

Jean-Luc TERRIEN s'interroge sur le devenir de la ferme pédagogique. La ferme pédagogique est gérée par l'association de la Turmelière et les élus n'en savent pas plus sur le sujet.

Un tour de table est fait pour connaître la position des élus.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**
Le conseil délégué de Liré estime la dépense élevée. Il est cependant favorable au projet présenté si le soutien est temporaire. Les élus souhaitent que puissent être trouvées d'autres solutions afin de diminuer le coût. Le conseil délégué reconnaît l'atout du parc pour Orée d'Anjou.

- **PROGRAMME D' ACTIONS PLAN LOCAL HABITAT**

Françoise FARDEAU rappelle que compte-tenu du nombre d'habitants, Mauges Communauté (qui a la compétence Habitat) est dans l'obligation d'établir un PLH (Plan Local Habitat).

L'élaboration de ce plan a été lancée en 2017. En 2018, la commission a travaillé sur les orientations qui ont abouti sur un programme d'actions.

Le PLH est établi pour une durée de 6 ans. Il sera voté par Mauges Communauté courant mars.

Le projet s'oriente autour de 6 thèmes dans lesquels ont été définies des actions :

- 1- L'ANIMATION
- 2- LA REVITALISATION
- 3- LE PARC PRIVE
- 4- LE PARC PUBLIC
- 5- LES PUBLICS SPECIFIQUES
- 6- LA GOUVERNANCE

- **INFORMATIONS PLU**

L'enquête publique qui devait commencer en février est reportée de 3 mois. Elle débutera au plus tard fin juin pour une durée d'un mois. Cette enquête sera menée par une commission composée de 3 commissaires enquêteurs (contre 1 en 2017).

Des permanences seront organisées en mairies déléguées. La nouveauté sera la possibilité aux administrés de déposer leurs remarques par voie dématérialisée.

Le rapport de la commission des commissaires enquêteurs devrait être remis pour la fin juillet 2019.

L'approbation du PLU devrait pouvoir intervenir fin octobre 2019.

Il est précisé que toutes les remarques collectées lors de la précédente enquête sont conservées et prises en compte. Elles peuvent être complétées.

- **INSTALLATIONS SAUVAGES TERRAINS DE LA VALLEE**

Les installations sauvages des terrains de la vallée situées en zones du PPRI, zones humides et zone Natura 2000 vont être identifiées. Il sera fait appel aux services de l'ADS (Autorisation des Droits du Sol). Un inspecteur sera chargé d'établir des procès-verbaux pour mettre en demeure les personnes concernées et les obliger à respecter la réglementation sur ces zones. En cas de maintien du non-respect, le procureur de la république sera saisi.

Yvan SEJOURNE précise que ces installations sauvages sont le résultat d'une volonté de fuir les taxes liées aux aménagements.

Françoise FARDEAU souligne qu'il y a une incohérence dans la réglementation qui permet aux particuliers de faire poser des compteurs d'eau et d'électricité sans nécessité d'accord de la collectivité. Catherine HALGAND ajoute que cela pose un problème réel car très souvent il n'y a pas de traitement des eaux usées ou alors des installations non adaptées et non règlementaires à ces zones.

Gilles CHENOUEAU ajoute qu'il y a moins de terres agricoles exploitées dans ces zones. Cela explique l'accroissement des terrains devenus des terrains de loisirs et donc l'augmentation des installations sauvages.

- **BUISSON PAQUET : modification délimitation d'une parcelle.**

Le propriétaire d'une parcelle a fait borner. Il s'avère que les bornes en place ne sont pas au bon endroit et ce au détriment de la parcelle concernée.

ALTER PUBLIC a décidé de régulariser cette erreur de bornage qui concerne également d'autres parcelles.

Pour information, le lot 10 a été optionné et le lot 28 vendu. Restent 12 lots libres et 6 lots groupés.

Pour information également, une nouvelle publicité paraîtra dans l'Echo d'Ancenis dans deux semaines.

2- VOIES ET RESEAUX

Présenté par Catherine HALGAND

- **DEVIS EN COURS :**

Deux commandes vont être passées :

- panneaux de signalisation d'un montant de 1650,38 € HT (1980,46 TTC).
- un abri de bus de 2540 € HT (3168 € TTC) pour la Nanterie

- **RENOVATION SIEML**

Des travaux de rénovation sur l'éclairage public sont programmés au Patiou, parking de la Salle de Sports et parking de la Mairie.

- **TRAVAUX LE FOURNEAU**

Le projet d'aménagement est présenté. Il est précisé que l'appel d'offres va être lancé. Les travaux doivent commencer dès avril/mai et doivent être terminés en juillet pour que le Conseil Départemental puisse réaliser à suivre l'enduit sur route allant du pont d'Ancenis au rond-point de la Vallée.

L'aménagement présenté a été conçu pour protéger les riverains et les usagers des commerces existants en créant des espaces de stationnement sécurisés et en incitant les véhicules à rouler moins vite.

Bernard DESSEIN et Yvette TROUSSARD regrettent qu'il n'y ait pas de stationnement en face de la boulangerie. Catherine HALGAND et Jean-Pierre MOREAU précisent que des stationnements de chaque côté de la voie ne sont pas possibles. L'aménagement a été conçu en tenant compte des contraintes de sécurité réglementaires que le Conseil Départemental doit respecter sur les voies à grande circulation.

Gilles CHENOUARD s'étonne que l'on parle de vitesse excessive alors que les véhicules roulent très lentement le matin et le soir aux heures d'embauche. Catherine HALGAND répond que les excès de vitesse sont constatés en dehors des heures de pointe, qu'ils sont bien existants et restent dangereux.

Catherine HALGAND ajoute qu'un contrôle des raccordements assainissement sera réalisé avant les travaux par le cabinet IRH.

- **TRAVAUX RUE DES SPORTS**

L'étude d'aménagement est lancée et sera réalisée par le cabinet IRH.

- **DEPANNAGE SIEML**

Des dépannages d'urgence ont été réalisés sur le parking du Complexe du Plessis Curé suite au vandalisme pour un montant de 1347,31 € HT dont 1010,48 € HT à charge de la commune (travaux réalisés avec du matériel de récupération : 3 mâts + lanternes).

Suite aux nombreuses pannes de l'éclairage du stade, 2 devis ont été réalisés pour le remplacement de l'installation qui date des années 1975 :

- Rénovation simple estimée à 23 000 € HT dont 75 % à charge de la commune soit 17 000 € HT
- Rénovation avec leds estimée à 39 000 € HT dont 75 % à charge de la commune soit 30 000 € HT.

Cette opération n'étant pas prévue au budget, le choix du matériel reste à faire et une décision sera prise avant l'été.

- **LAGUNE DE FRETINEAU**

Suite aux problèmes d'odeurs nauséabondes émanant de la lagune de Frétineau, la collectivité a fait appel à une entreprise pour voir quelle solution il pouvait être trouvée. Il en résulte qu'il est nécessaire d'installer un 3ème aérateur dont la fourniture et l'installation est estimée à plus de 12 000 € HT. Dans l'attente, un aérateur d'occasion a été mis en place.

Il est précisé que même avec la construction de la station, il sera possible d'utiliser les turbines de la lagune sur une autre des communes déléguées d'Orée d'Anjou.

- **DIVERS**

Catherine HALGAND informe que d'autres peupliers vont être abattus à la Combe et au Hardas.

3- ACTIONS ET VIE SOCIALE

Présenté par Yvette TROUSSARD

- **REPAS DES AINES** : pour rappel le repas des aînés se tiendra le 31/03/2019
- **PERSONNEL DE RESTAURATION SCOLAIRE** : suite à l'arrêt de travail du responsable de la restauration scolaire, un agent en CDD a été recruté pour son remplacement.

4- PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

Présenté par Régine PAQUEREAU

- **SALLE MULTI ACTIVITES :**

Régine PAQUEREAU présente une proposition pour la rénovation et remise en état d'un mur séparant la salle des jardins mitoyens. Le montant des travaux est estimé à environ 22 000 € TTC. Le coût est certes élevé mais les élus sont d'avis à réaliser les travaux en même temps que la construction.

Régine PAQUEREAU informe de la commande du raccordement électrique auprès d'ENEDIS dont le montant s'élève à 1878 € TTC.

Un mur sera construit pour intégrer les coffrets électriques existants sur la rue de la Coulée ainsi que des boîtes aux lettres pour les associations., ce coffret, il paraît utile de l'habiller d'un mur. Ce mur pourrait également contenir une batterie de boîtes aux lettres destinées aux associations. Le montant des travaux de ce mur s'élève à 1 557 € TTC.

Une plus-value concernant les marchés de travaux de la salle a été validé pour le remplacement d'une porte acier en porte alu. Cette plus-value s'élève à 712,23 € TTC.

- **AMICALE LAIQUE**

Des placards vont être aménagés à la ferme du Grand Plessis pour que l'Amicale Laïque puisse stocker sa vaisselle.

- **PETITE LIREENNE**

Pour faire suite aux demandes de l'association, la commission a accepté de poser une ventilation dans leur local. Par contre, la commission a refusé la demande d'un nouveau branchement d'eau à l'extérieur pour le nettoyage des vélos.

- **CERCLE DE L'AVENIR**

Pour faire suite aux demandes de l'association, la commission bâtiment a accepté la suppression d'un des 2 jeux de boules de sable. L'espace jeu pour la pétanque sera délimité..

L'avis du conseil délégué est sollicité sur la demande d'éclairage formulée par l'association, Les élus souhaitent avoir une estimation des coûts engendrés avant de se décider.

- **SALLE DES TILLEULS : PIANO**

Une consultation auprès de plusieurs fournisseurs a été lancée pour le remplacement du piano à la salle des Tilleuls. Avant de se prononcer, la commission bâtiment souhaiterait que des devis soient établis pour la réparation du piano existant.

- **EGLISE :**

- Horloge : 1 des 4 horloges est en panne depuis un certain temps. Les 4 horloges sont toutes reliées à une commande centrale. Les mécanismes existants sont obsolètes et ne peuvent être remplacés à l'identique car ils n'existent plus. Si l'on change l'horloge en panne, le nouveau système en place ne sera pas reconnu par la commande centrale.

Plusieurs solutions sont possibles :

- a) Changement de l'horloge en panne et de la commande centrale, coût 2 693,00 € TTC
- b) Changement de 4 horloges et de la commande centrale, coût 4 738,46 € TTC
- c) Laisser l'horloge en panne, sachant que les autres fonctionnent toujours.

La commission bâtiment a décidé de tout changer et d'opter pour la solution b.

- Façade Nord : l'entreprise Palussière a prévu d'intervenir fin mars/début avril pour terminer les travaux de ravalement de façade.

- **ECOLE PUBLIQUE** : Des bandes de sécurité seront posées sur les marches de l'école pour un coût de 1046 € TTC

- **Divers** : M. Rousselière a fait savoir à Mme PAQUEREAU que la location pour les thés-dansants est trop élevée et qu'il ne rentre pas dans ses frais.

Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations :

- Commande à l'entreprise APS SERVICE de Cholet (49) de 275,90 € H.T (331,08 € TTC.) pour l'entretien d'extincteurs suite à la visite annuelle.
- Commande à l'entreprise BRISSET de LIRÉ (49) de 630,43 € H.T. (756,52 €H.T.) pour l'accessibilité du bar de la salle de sports.
- Commande à l'entreprise APS SERVICE de Cholet (49) de 88,26 € H.T (105,91 € TTC.) pour l'achat d'un nouvel extincteur dans le local ménage salle polyvalente.
- Commande à l'entreprise ENEDIS d'Angers (49) de 1 878,85 € TTC pour la fourniture et la pose d'un coffret de raccordement électrique de la future salle multi activités.
- Commande à l'entreprise LP COUVERTURE de Champtoceaux (49) de 12 645,54 € H.T (15174,65 € TTC.) pour les travaux de réfection du préau de l'Ecole Charles Perrault.

➤ **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

DEMISSION CONSEILLER MUNICIPAL

Jean-Pierre MOREAU informe le conseil délégué de la démission de Mme CROIX Sophie, conseillère municipale de Liré pour des raisons professionnelles.

FINALES DEPARTEMENTALES DE FOOT DES U13 : 16/06/2019

Liré accueillera le 16 juin prochain les finales départementales de foot de la catégorie U13.

POINT SUR LE COMMERCE 20 RUE RONSARD

Jean-Pierre MOREAU informe que les repreneurs potentiels du bar tabac ont signé un compromis pour la reprise du commerce au 20 rue Ronsard.

Parallèlement, la collectivité a signé un compromis de vente pour l'achat des bâtiments au 20 rue Ronsard. Cet achat est soumis à plusieurs clauses suspensives, notamment à celle de la reprise effective de l'activité du commerce ci-dessus énoncée.

ELECTIONS EUROPEENNES DU 26/05/2019

Les élus sont invités à réserver la date et à se positionner sur les créneaux des bureaux de vote.

DATES A RETENIR POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- **Prochains conseils délégués:**

Lundi 1 avril 2019 à 20H00
Lundi 6 mai 2019 à 20H00
Lundi 3 juin 2019 à 20H00
Vendredi 5 juillet 2019 à 17H00
Lundi 2 septembre à 20H00
Lundi 7 octobre 2019 à 20H00
Lundi 4 novembre 2019 à 20H00
Lundi 2 décembre 2019 à 20H00

FIN DE LA SEANCE : 23h00